



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 décembre 2020

« Assureurs – Caisse des Dépôts Relance Durable France »

Bouclage du volet Santé du programme d'investissement Réalisation d'un premier investissement

Une étape supplémentaire est franchie dans la mise en œuvre du programme d'investissement « Assureurs – Caisse des Dépôts Relance Durable France » avec la clôture du volet Santé, volet majeur de ce programme de 2,2 milliards d'euros au global.

Le volet Santé totalise 780 M€, financés par 19 assureurs et 3 investisseurs institutionnels, et vise à renforcer la souveraineté sanitaire de notre pays en investissant notamment dans les domaines de la recherche, des infrastructures, de la logistique et des services de santé.

Trois fonds dédiés au secteur de la Santé ont été mis en place : le fonds Santé Actions Non Cotées, le fonds Santé Dette Non Cotée et le fonds Santé Actions Cotées. Ils apporteront leur financement en priorité :

- à la relocalisation de laboratoires de recherche ou d'unités de production de médicaments,
- au développement des services utiles à la santé : services à la personne, soins à domicile, télémédecine,
- à la recherche, à l'innovation, au développement de médicaments, de technologies, d'appareils pour la santé,
- à la prévention des maladies.

A ce titre, les entreprises sélectionnées par les fonds devront augmenter leur capacité de production en France. L'impact financier et extra-financier de ce volet sera évalué tout au long de sa mise en œuvre afin de rendre compte de la contribution positive de ces investissements.

Cette stratégie de financement tiendra compte des enjeux du secteur de la santé, de leur évolution dans le temps et de la dynamique de découverte.

La gouvernance de ce volet s'est articulée autour d'un Comité des Investisseurs et d'un Conseil Scientifique consultatif présidé par Elisabeth Hubert, ancienne Ministre de la Santé publique et de l'Assurance maladie, et composé de 12 personnalités éminentes du monde de la santé. Le rôle du Conseil Scientifique a été d'éclairer les investisseurs dans leur sélection des sociétés de gestion afin d'en apprécier les propositions d'investissement et de gestion.

Les trois gérants sélectionnés sont Eurazeo, Eiffel Investment Group et Tocqueville Finance :

- **NOV Santé Actions Non Cotées**

Le fonds, d'une durée de 10 ans et d'un montant de 420 M€, apportera des capitaux propres à une quinzaine de PME et ETI françaises afin d'accompagner leur développement. Une part du fonds pourra financer des opérations de LBO ou de l'innovation en « late stage ».

La société d'investissement Eurazeo a été sélectionnée pour gérer ce fonds.

- **NOV Santé Dette Non Cotée**

Le fonds de 270 M€ apportera des dettes seniors à 15 à 20 PME et ETI françaises. La durée d'emprunt se situe entre 3 et 7 ans.

Un premier investissement a d'ores et déjà été réalisé au profit de Fareva, leader dans le domaine de la fabrication de principes actifs. Cette entreprise est un champion français de la sous-traitance pharmaceutique, dont le rôle est clef dans la reconstruction d'une autonomie pharmaceutique française dans les prochaines années.

Le gérant d'actifs Eiffel Investment Group a été sélectionné pour gérer ce fonds.

- **NOV Santé Actions Cotées**

Le fonds de 90 M€ sera principalement investi dans des ETI françaises, avec une diversification possible sur des sociétés européennes.

La société de gestion Tocqueville Finance a été sélectionnée pour gérer ce fonds.

« Chaque jour, engagés sur le terrain, les assureurs sont pleinement conscients de la mobilisation exemplaire du système de santé français et des défis auxquels ce secteur est confronté. En tant que premier investisseur privé dans l'économie du pays, notre responsabilité d'assureur est d'accompagner au mieux le secteur de la santé afin de renforcer notre souveraineté sanitaire. Avec le programme « Assureurs – Caisse des Dépôts Relance Durable France », les assureurs agissent pour relancer durablement l'économie française et améliorer le cadre de vie de tous nos concitoyens », déclare Florence Lustman, Présidente de la Fédération Française de l'Assurance.

Pour plus d'informations sur le programme d'investissements « Assureurs – Caisse des Dépôts Relance Durable France » :

<https://www.ffa-assurance.fr/la-federation/programme-investissements-de-relance-durable>

A propos de la Fédération Française de l'Assurance

La Fédération Française de l'Assurance (FFA) rassemble plus de 260 sociétés d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché. Elle a pour mission de représenter les intérêts de la branche auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires. La FFA regroupe également les forces de réflexion et d'analyse de la profession. Elle centralise les données statistiques et s'assure que les informations soient diffusées auprès des partenaires et des médias. Elle organise également des actions de prévention et de formation.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contacts presse :

FFA

Julie Poissier

06 45 33 43 60

j.poissier@ffa-assurance.fr

Groupe Caisse des Dépôts

Malek Prat

06 71 43 46 38

service.presse@caissedesdepots.fr

 |  |  |  caissedesdepots.fr